



Connaitre si nous pouvons mon voyager pour la France avec le pas

Par **fride**, le **14/06/2018** à **08:09**

bonjour moi cest fride, je vie a Iles Maurice avec ma petite famille. rnya de cella 2mois une entreprise a sollicité mon epoux pour un travail en France Paris. rnlui proposant un passeport talent et la carte bleu, rnrnjaimerais savoir si mon epoux avec ce passeport talent peut nous faire partir avec lui en France? etant donné que nous sommes expatriés Africain, quels sont les questions que nous devons poser a cette entreprise basée en France pour que nous allons mon epoux lenfant et moi ensemble. rnesceque cette decision de venir ensemble depend t elle de lentreprise? rnsinon comment allons nous procéder pour voyager ensemble vers la France rnmerci de vos lirernNB je précise que lentreprise dans le contrat a mis une période d essaie de 4 mois cette periode dessaie aura telle une influence si nous venons ensemble en France? rnje precise aussi que lentreprise a confié quelle est prete a suivre la procedure pour que mon epoux obtient le passport talent puisqu'elle nest pas dans la liste des entreprise sollicitée pour ce passeport, mais est prete a suivre cette procedure pour lui. j espere qu elle est veridique dans sa demarche. parceque moi je ne souhaite pas que mon epoux part tout seule en France et que nous restons dans ce Pays etranger. raison pour laquelle jai besoin de vos aides pour mieux nous guider de comment sy prendre ? de voir avec lentreprise ? poser par exemples quelles questions A lentreprise? ou alors de voir avec l ambassade de France a ILES Maurice??? svp vos differentes intervention sont les bienvenues merci de vous lire tres bientot